

PROVINCE  
de  
HAINAUT

ARRONDISSEMENT  
de  
TOURNAI

COMMUNE  
de  
MONT-DE-L'ENCLUS

**ELICIO S.A. – RECOURS contre le**  
**refus de permis unique –**  
**Construction de 5 éoliennes –**  
**Baccoterie à 7760 CELLES**

Le Collège Communal de Mont-de-l'Enclus informe la population qu'un recours a été introduit par Maître Thomas Hazard contre la décision des Fonctionnaires Technique et Délégué du 27.02.2025 de refus de permis unique à la S.A. ELICIO, Cordierlaan n°9 à 8400 Oostende, pour la construction et l'exploitation de 5 éoliennes (Baccoterie ) 7760 CELLES) d'une puissance maximale totale de 24,75 MW et d'une hauteur totale maximale de 180 mètres ainsi que la construction d'une cabine de tête, l'aménagement des chemins d'accès et des aires de montage et la pose de câbles électriques.

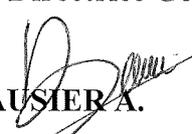
Le recours n'est pas suspensif de la décision attaquée.

Le contenu du recours peut être consultée à l'Administration Communale du 08 au 30 avril 2025 les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 11h30, le mercredi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00 et le samedi de 09H00 à 11H30 sur rendez-vous pris au moins 24h à l'avance auprès du service travaux-environnement au 069/76 52 63 (ext.5) – vandenhaute.n@montdelenclus.be

Fait à Mont-de-l'Enclus, le 07 avril 2025

POUR LE COLLEGE COMMUNAL,

La Directrice Générale,

  
BAUSIER A.

Le Bourgmestre,

  
BOURDEAUD'HUY J-P.